



# PROTOCOLE SANITAIRE

Reprise après confinement – COVID 19



## Table des matières

A. INFORMATIONS ET FORMATION.....	4
A.1 Vers les élèves : .....	4
A.2 Vers les parents : .....	4
A.3 Vers les équipes pédagogiques : .....	4
A.4 Vers les autres personnels :.....	5
A.5 Vers les extérieurs : .....	5
B. ORGANISATION GENERALE .....	5
B.1 Horaires, périodes et alternance :.....	5
B.2 Pédagogie, classes et niveaux : .....	5
B.3 Entrées et sorties :.....	6
B.4 Circulation dans les couloirs :.....	6
B.5 Circulation dans la classe :.....	6
B.6 Les temps de pauses :.....	6
B.7 Les activités hors classe :.....	6
B.8 Les transports scolaires : .....	7
C. INTERNAT ET RESTAURATION .....	7
D. MATERIEL .....	7
D.1 Masques et visières : .....	7
D.2 Gel :.....	8
D.3 Savon : .....	8
D.4 Papier à usage unique : .....	8
D.5 Matériel pédagogique : .....	8
E. GESTION DES CAS SUSPECTS EN ETABLISSEMENT .....	8
ANNEXES.....	9
PROTOCOLE NETTOYAGE .....	11
Locaux.....	11
PROTOCOLE NETTOYAGE DES LOCAUX .....	12
Restauration .....	12
PROTOCOLE NETTOYAGE DES LOCAUX.....	13
Sanitaires .....	13
SENS DE CIRCULATION – BATIMENT B .....	15

**Ce protocole a été discuté lors des conseils pédagogiques des 12 et 13 mai 2020, il sera présenté et évalué sur site par le CHS en date du 20 mai 2020. Il sera présenté au Conseil d'Administration en date du 26 mai 2020 et sera susceptible d'évoluer en fonction de la crise sanitaire. Le règlement intérieur de l'établissement restera en vigueur dans ses principes généraux et ce protocole lui sera adjoint.**

## A. INFORMATIONS ET FORMATION

### A.1 Vers les élèves :

Un rappel des gestes barrières sera élaboré par les infirmières de l'établissement. Un exemplaire photocopié sera distribué à chaque élève lors de sa rentrée. Un affichage sera réalisé dans de nombreux points stratégiques du Lycée (sanitaire, entrée loge...)

L'information sera aussi relayée le jour de la rentrée par les professeurs en début de journée en salle de classe. Chaque élève sera sensibilisé au sens de déplacement au sein de l'établissement afin de respecter les consignes d'accès aux étages et aux salles de classes. (Principe de la marche en avant, fléchage mis en place)

Les élèves en situation de handicap feront l'objet d'une attention particulière pour les placer dans les mêmes conditions que les autres.

### A.2 Vers les parents :

Seuls les élèves volontaires et identifiés rentreront en cours. Un questionnaire Pronote diffusé le 18 mai 2020 visera à établir une liste nominative des élèves qui seront accueillis. Tout élève à risques ou dit vulnérable au regard du décret n°2020-521 du 5 mai 2020, restera en enseignement à distance. De même, il sera demandé de préciser si l'élève emprunte les transports en commun, afin d'éviter les regroupements devant l'entrée du lycée.

Un rappel des symptômes du COVID sera élaboré par les infirmières et mis en ligne sur le site de l'établissement. Les parents d'élèves s'engagent à prendre la température quotidiennement de l'élève venant au lycée. Chaque parent dotera obligatoirement son enfant d'un masque par demi-journée de cours et de mouchoirs en papier. Le port du masque est obligatoire pour entrer au lycée.

Il va de soi que, pour chaque élève volontaire, le retour en classe impose l'acceptation de l'emploi du temps mis en place. Ponctualité et assiduité sont impératives, en cas de non-respect, son entrée au lycée lui sera refusée.

Un enfant présentant quelques signes inquiétants devra rester à la maison (prise de température avant de partir au lycée).

### A.3 Vers les équipes pédagogiques :

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

L'équipe de direction établira la liste des enseignants qui se déclareront à risques et qui resteront obligatoirement en enseignement à distance afin d'assurer la continuité pédagogique. Un questionnaire a été envoyé en date du lundi 18 mai pour répertorier toutes les situations particulières afin de connaître exactement le nombre d'enseignants mobilisables pour les cours en présentiel. Une formation / information aux gestes barrières sera donnée par nos infirmières le jour de la pré-rentrée.

Chaque personnel se verra remettre un kit masque et gel.

#### A.4 Vers les autres personnels :

Tous les agents ont été destinataires des mêmes matériels et informations que les enseignants en date du 13 mai 2020 (en complément des mesures données par les services régionaux). Les activités des agents de la Région seront concentrées sur deux missions principales : le nettoyage des locaux et la maintenance des installations (adaptations matérielles particulières). Les personnels à risque confinés se verront confier des tâches inhérentes à leur fonction en télétravail.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

#### A.5 Vers les extérieurs :

L'entrée de l'établissement a été aménagée de façon à matérialiser une circulation pour entrer et une circulation pour sortir afin de limiter les croisements de personnes.

Un affichage dans l'entrée rappelle les gestes barrières et les règles de distanciation physique.

Le principe général est qu'aucune personne extérieure à l'établissement n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte du lycée, sauf sur prise de rendez-vous ou sur invitation du lycée.

**Le port du masque est obligatoire** ainsi que le nettoyage des mains à l'aide de la solution hydro alcoolique prévue à cet effet.

Les personnes seront accueillies dans la salle située derrière la loge. Toute utilisation de cette salle est suivie d'une désinfection.

L'agent d'accueil renseignera lui-même le registre d'entrée après recueil du motif et de l'identité du visiteur.

## B. ORGANISATION GENERALE

#### B.1 Horaires, périodes et alternance :

La capacité d'accueil au sein de chaque salle sera de 15 élèves maximum.

Les classes seront scindées, au regard des élèves volontaires, en deux groupes si nécessaire.

Chaque groupe se verra attribuer une salle, un plan de classe sera établi et devra être respecté.

Ce seront les enseignants qui se déplaceront.

Les horaires habituels n'ont plus lieu d'être au regard du respect des consignes sanitaires.

L'organisation retenue sera de 3 heures quotidiennes, le matin pour le Lycée Général et Technologique, l'après-midi pour le Lycée Professionnel afin de respecter les gestes barrière et d'assurer le nettoyage des locaux.

Un accueil des groupes classes en horaires décalés permettra de fluidifier les circulations.

Ces dispositions horaires ne concernent pas les apprentis.

#### B.2 Pédagogie, classes et niveaux :

Des impératifs de calendrier (examen de fin d'année, orientation, ...) nous imposent les choix et priorités suivantes :

- Elèves de 1<sup>ère</sup> Générales et Technologiques pour la préparation à l'oral de bac français
- Elèves de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers pour la consolidation des acquis et l'orientation.
- Elèves de Terminales (tous) : aux enseignements essentiels dans la perspective de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou pour consolider les acquis demeurant fragiles.
- Elèves de Secondes (CAP, Bac Pro, GT) et 1<sup>ère</sup> Professionnelles pour revenir sur la période de travail à distance et finaliser l'orientation.
- Les BTS 2<sup>ème</sup> année pour consolider les acquis demeurant fragiles.

Les premières années de BTS pourront effectuer leur période en entreprise du 8 Juin au 4 Juillet 2020.

Les CPGE poursuivront l'enseignement à distance.

Tous les élèves à risques, ainsi que les non-volontaires pour revenir au lycée, resteront en enseignement à distance. Les groupes restreints d'élèves (15 élèves environ) seront constitués en fonction de leur classe d'origine, niveau et objectifs pédagogiques poursuivis.

La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son lycée et suit un enseignement à distance.

### B.3 Entrées et sorties :

L'entrée dans l'établissement se fera à flux continu afin de ne pas créer de bouchons devant les portes du lycée. Un respect impératif des nouveaux horaires d'ouverture est de mise.

A l'entrée des élèves, une distribution de gel hydro alcoolique permettra un lavage des mains. L'assistant d'éducation en poste à l'entrée de l'établissement vérifiera le port du masque obligatoire pour rentrer dans l'établissement.

Les élèves attendront leur enseignant au point de rassemblement qui leur sera indiqué dans la cour. Cette attente se fait dans le respect des règles de distanciation physique et dans l'application des gestes barrières.

Les sorties de cours sont à éviter. En cas de nécessité, le professeur envoie un message via Pronote à la vie scolaire pour préciser l'élève et le motif de sortie exceptionnelle et attend l'arrivée de l'assistant d'éducation.

Les effectifs du bâtiment B quitteront le lycée par l'ancienne loge. Les autres bâtiments s'évacuent par la nouvelle loge en empruntant les cheminements extérieurs.

### B.4 Circulation dans les couloirs :

Les élèves seront amenés à toujours se déplacer dans le même sens en se référant aux flèches de déplacement. Le principe de « la marche en avant » sera mis en œuvre dans la plupart des cas. Le plan de circulation du bâtiment B est joint en annexe.

Aucun élève ne sera autorisé à rester dans les couloirs.

### B.5 Circulation dans la classe :

La rentrée en classe se fera dès l'arrivée des élèves (pas de stationnement dans le couloir). L'enseignant veillera à la rentrée et ainsi qu'à la position de l'élève à sa table. Un ordre de rentrée sera établi, ainsi qu'un ordre de sortie (pas de croisement). Un plan de salle sera établi. (Un exemplaire sera collé sur le bureau et un autre sera conservé en vie scolaire). A la fin de chaque période de cours, chaque salle sera nettoyée et désinfectée. Pour ce faire, elle devra être maintenue vide de matériel et/ou de documents.

### B.6 Les temps de pauses :

Les pauses seront instaurées au sein de la classe afin de prévoir le renouvellement de l'air et de détente des élèves, sous la surveillance de l'enseignant.

### B.7 Les activités hors classe :

Aucune activité hors de la salle de classe n'est autorisée. Les élèves ne pourront se rendre au CDI, actuellement en travaux. La Maison des Lycées restera fermée jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux zones communes doit être limité. Du matériel de désinfection (lingettes) est laissé à disposition. Chaque utilisateur s'oblige à procéder à la désinfection des surfaces de travail qu'il a utilisées.

#### B.8 Les transports scolaires :

Un contact sera établi avec les services de transport afin d'adapter au mieux les conditions de transport des élèves.

### C. INTERNAT ET RESTAURATION

L'internat est fermé. Une réouverture exceptionnelle sera envisagée pour les étudiants internes de CPGE passant les concours à Valenciennes à la fin du mois de juin.

Le retour en classe des élèves se faisant par ½ journée, le service restauration sera limité aux seuls usagers ayant réservé dans la limite de 55 convives par service. L'accès à la restauration est permis aux élèves, que leurs cours aient lieu le matin ou l'après-midi sous la stricte condition d'une réservation du repas, pour laquelle l'usage du smartphone est préconisé (GEC EN LIGNE depuis le site du lycée)

La restauration sera organisée dans la salle du bas selon le protocole suivant :

La logique d'occupation est d'une travée sur deux pour permettre la désinfection entre chaque service.

- **N'accéder à la restauration que des convives ayant procédé au lavage de leurs mains dans les deux blocs sanitaires de l'entrée**
- Les plateaux sont fournis à l'avance : couverts (emballés dans une serviette) + bouteille d'eau de 50 cl (sans verre) + pain pistolet emballé.
- Les entrées et desserts seront proposés dans des barquettes fermées.
- Le plat chaud est servi par un agent équipé d'un masque et servira des convives eux-mêmes masqués.

Compte tenu de l'impératif de désinfecter tous les locaux et matériels, l'usage des micro-ondes, cafetières et autres bouilloires dans l'établissement est proscrit.

### D. MATERIEL

#### D.1 Masques et visières :

Le port du masque sera obligatoire pour tout déplacement dans l'enceinte du lycée.

Le port du masque n'est pas obligatoire dans la salle de classe sauf si certaines circonstances rendent inapplicables momentanément les règles de distanciation physique.

Le lycée se dotera d'un nombre minimum de masques afin d'en fournir un provisoire à tout élève ou personnel l'ayant oublié.

Le port de la visière est également recommandé quand celle-ci vous est attribuée.

## D.2 Gel :

Un distributeur de gel sera mis à l'entrée de l'établissement et à différents points stratégiques. Il en sera mis un à disposition de chaque enseignant qui gèrera la distribution dans la classe qu'il aura en charge. La recharge de ce flacon est à demander à l'intendance.

## D.3 Savon :

Tous les sanitaires individuels seront équipés de savon et de papier à usage unique. Les accès aux sanitaires seront régulés par la vie scolaire. Un respect rigoureux des locaux est demandé.

## D.4 Papier à usage unique :

Il sera privilégié dans la plupart des situations. Il sera donc essentiel d'utiliser les poubelles installées à cet effet. Les élèves sont priés de venir avec des mouchoirs jetables.

## D.5 Matériel pédagogique :

Dans la mesure du possible, le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves est limité au strict nécessaire. Chaque utilisation de ces matériels donne lieu à une désinfection. Dans l'attente de cette désinfection le matériel est signalé par l'enseignant comme devant être désinfecté et interdit d'usage.

Il sera possible pour les enseignants de solliciter le service reprographie pour le tirage de supports pédagogiques. Afin de limiter les contacts, ne seront dupliqués que les éléments envoyés à l'adresse mail de ce service. L'enseignant veillera à se désinfecter les mains à l'aide de la solution hydro-alcoolique avant toute manipulation des documents.

# E. GESTION DES CAS SUSPECTS EN ETABLISSEMENT

Si un élève ou un personnel présente des signes d'infection, une zone d'accueil et d'attente est créée à l'infirmierie.

Un protocole sera élaboré et commenté par nos infirmières scolaires et diffusé à tous les enseignants. Les parents seront avertis par l'équipe de direction et procéderont au dépistage de leur enfant qui sera accepté à nouveau en fonction des résultats. Une désinfection et un nettoyage minutieux des locaux occupés et potentiellement touchés par l'élève ou le personnel durant les 48h avant son isolement seront réalisés.

Les services académiques seront informés de toute suspicion de cas Covid, des enseignants et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade. En cas de repérage positif, une évaluation de la situation sera effectuée avec les services sanitaires compétents pour le suivi opérationnel et la fermeture éventuelle d'une classe, d'un bâtiment, d'un niveau ou de l'établissement. Aucun risque ne pourra être toléré.



## ANNEXES

- Annexe 1 : protocoles de désinfection des locaux, sanitaires, et de la restauration
- Annexe 2 : plan de circulation bâtiment B



**Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.**

### **1<sup>ère</sup> Etape : Le Nettoyage**

A réaliser une fois par jour pour les sols et plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure,
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales,
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées.)

**Attendre le séchage puis passer à l'étape suivante**

### **2<sup>ème</sup> Etape : La désinfection :**

- Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476 :

**Pour les sols à réaliser au moins une fois par jour dans les zones utilisées :**

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

**Pour les surfaces** (Bureaux, poignées de portes et fenêtres, rampes d'escalier, tables, chaises, interrupteurs ...) à réaliser plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés :

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi
- PRODUIT SURFACE VIRUCIDE (Surfanios – Ultra bio Tensio Glass) prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

**Pour le matériel pédagogiques et les objets manipulés par les élèves : après chaque utilisation**

- LINGETTES DESINFECTANTES VIRUCIDE

### **ACTIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Equiper les poubelles de sacs à ordures, les vider et les laver tous les jours
- Aérer régulièrement les locaux (lors de récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle, après le nettoyage
- Laisser les portes ouvertes

## PROTOCOLE NETTOYAGE DES LOCAUX - Restauration

**Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.**

### **1<sup>ère</sup> Etape : Le Nettoyage**

*A réaliser une fois par jour pour les sols et plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés*

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure,
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales,
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées.)

***Attendre le séchage puis passer à l'étape suivante***

### **2<sup>ème</sup> Etape : La désinfection :**

- Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476 :

***Pour les sols à réaliser au moins une fois par jour dans les zones utilisées :***

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

***Pour les surfaces* (Bureaux, poignées de portes et fenêtres, rampes d'escalier, tables, chaises, interrupteurs ...) *à réaliser plusieurs fois par jour après chaque bloc utilisé par service:***

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi
- PRODUIT SURFACE VIRUCIDE (Surfanios – Ultra bio Tensio Glass) prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

### **Mesures à appliquer :**

- Veiller au lavage des mains avant et après manger
- Gérer les files d'attente et le temps de passage
- Gérer le matériel collectif (plateaux fournis à l'avance, couverts emballés, pas de verre)
- Proscrire l'utilisation des micros ondes et fontaines à eau
- Aérer avant et après chaque service
- Dépôt des déchets dans des poubelles équipées de sacs.

**Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.**

**Mesures à appliquer :**

- Limiter le nombre de personnes
- Distanciation des urinoirs (1m)
- Aérer fréquemment
- Lavage des mains avant et après
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier
- S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire
- S'assurer du nettoyage approfondi
- S'assurer de la désinfection régulière des surfaces touchées

**1<sup>ère</sup> Etape : Le Nettoyage**

*A réaliser une fois par jour pour les sols et plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés*

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure,
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales,
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées.)

**Attendre le séchage puis passer à l'étape suivante**

**2<sup>ème</sup> Etape : La désinfection :**

- Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476 :

**Pour les sols à réaliser au moins une fois par jour dans les zones utilisées :**

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

**Pour les surfaces** (toutes les zones touchées : wc, chasse d'eau, boutons presseur, poignées de porte ...) *à réaliser plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés :*

- JAVEL à 2,6 % : à diluer 1l de produit pour 4 L d'eau
- SOLIJAVEL : prêt à l'emploi
- PRODUIT SURFACE VIRUCIDE (Surfanios – Ultra bio Tensio Glass) prêt à l'emploi

***Chacun de ces produits est à utiliser au choix et selon disponibilité.***

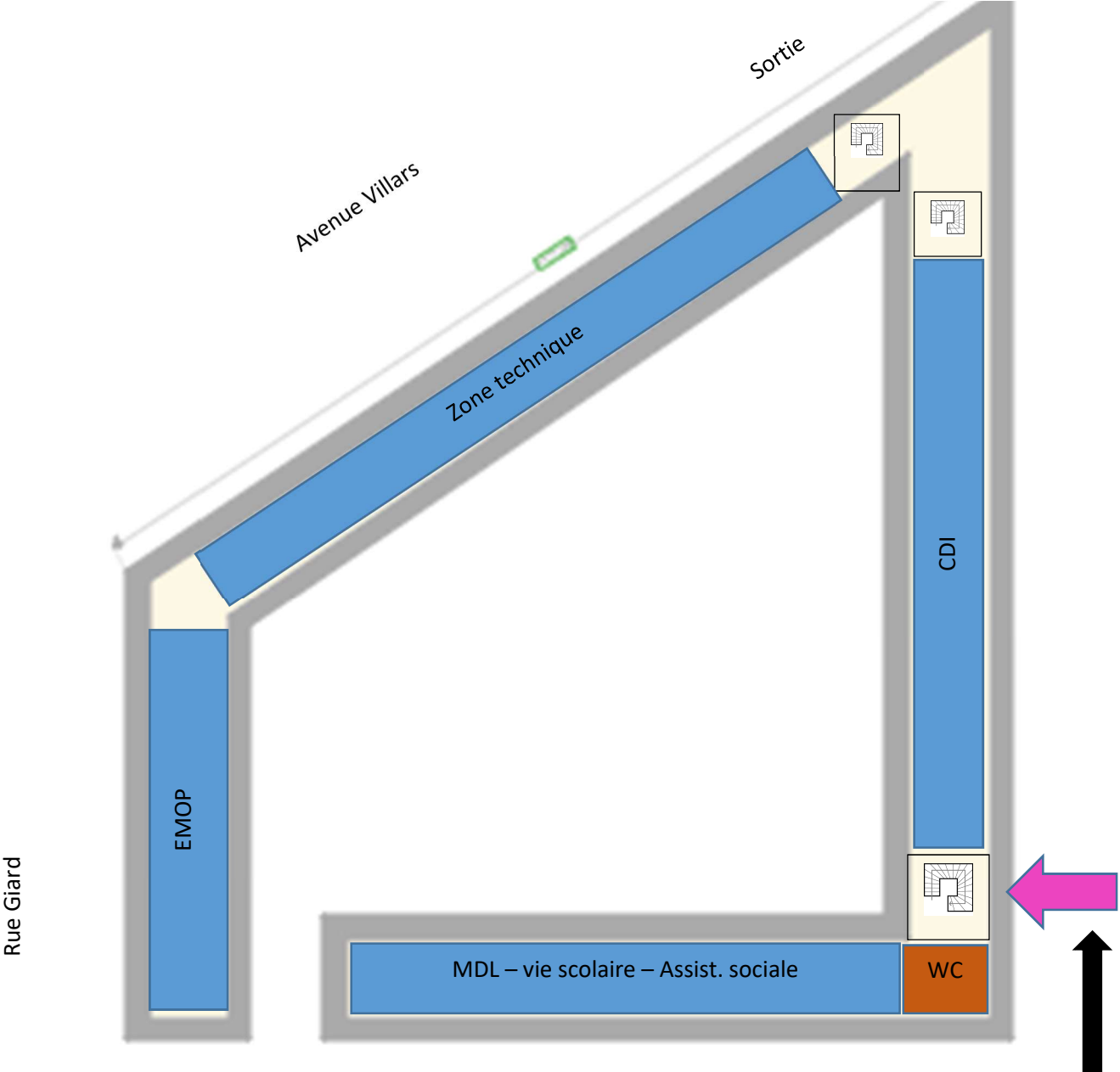


## SENS DE CIRCULATION – BATIMENT B



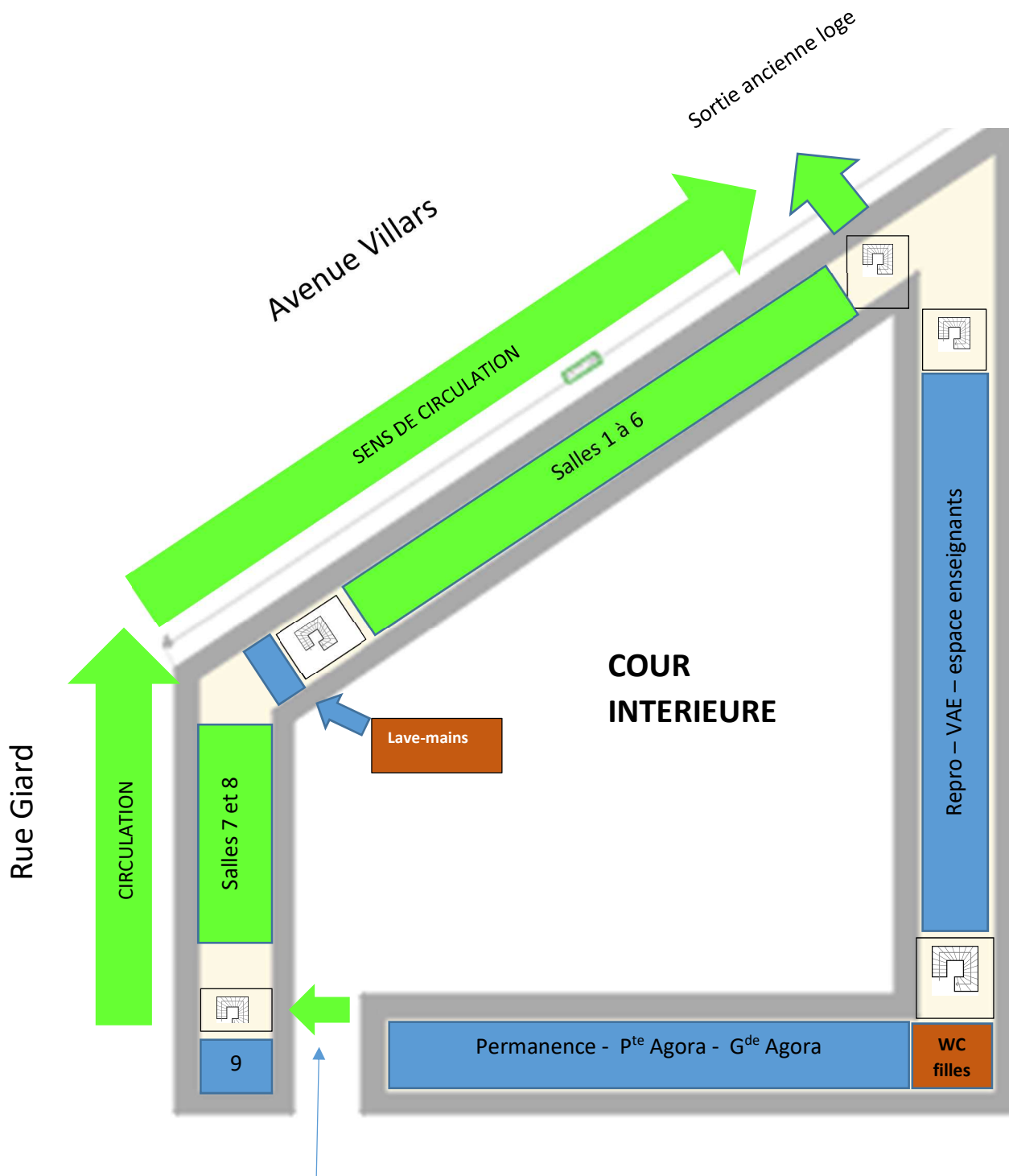


PLAN BATIMENT B - RDC



Entrée pour les élèves ayant cours dans le couloir des salles 30 à 35 et dans le couloir des salles 40 à 45

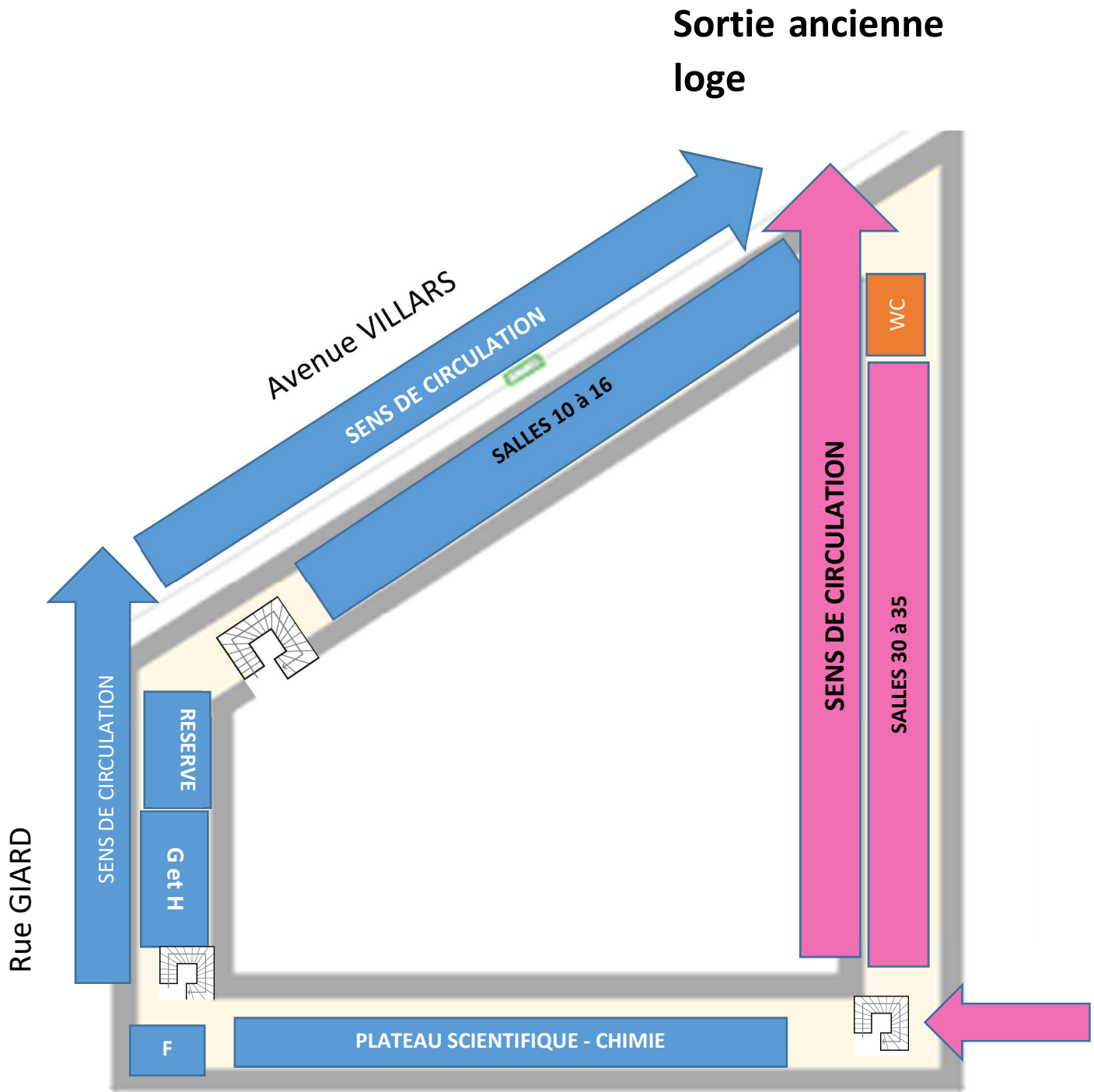
# BATIMENT B – 1<sup>er</sup> étage



Entrée pour les élèves ayant cours :

- dans le couloir des salles 1 à 9,
- dans le couloir des salles 11 à 16, et G à H,
- dans le couloir des salles 21 à 29

# BATIMENT B – 2ème ETAGE



# BATIMENT B - 3<sup>ème</sup> ETAGE

